

Serait-ce le sondage IFOP ? François Fillon veut parler aux électeurs du FN

**Serait-ce le sondage IFOP qui donnait 38% des sympathisants de l'UMP
proche des idées de Marine Le Pen ? : l'ex-Premier ministre François**



Fillon résilie le "ni ni" (ni PS, ni FN) et appelle à voter aux municipales prochaines pour "le moins sectaire" , s'il y a un duel PS-FN au second tour . Evidemment le FN jubile tandis que le PS crie au scandale et que l'UMP s'émeut .

En tous cas la campagne pour les municipales sort des sentiers battus grace aux déclarations de l'ancien Premier ministre .Fini le dogme du diable FN , François Fillon veut parler aux électeurs du FN .

Mais que disait le sondage IFOP :

A quelques mois des municipales , un sondage IFOP pour le magazine "Valeurs



Actuelles" vient de paraître.

38% des sympathisants de l'UMP (Union pour un Mouvement Populaire), le parti d'opposition de droite dirigé par Jean-François Copé , et 11% des sympathisants de gauche, s'estimeraient proches des idées de la dirigeante du parti d'extrême droite FN, Marine Le Pen .

La présidente du FN, Marine Le Pen "veut vraiment changer les choses" pour 60% des sondés.

Marine Le Pen "comprend les problèmes des gens" pour 44% et pour 31% "a des solutions pour sortir le pays de la crise".

Mais 66% des sondés se sentent "éloignés" de l'idéologie du FN,

38% se sentent "très éloignés", & 8% "éloignés" de l'idéologie du parti de Marine Le Pen.

Sondage réalisé par Internet du 4 au 6 septembre auprès d'un échantillon de 1.014 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Méthode des quotas.

L'HISTOIRE de Marine LE PEN :

Marine Le Pen est la benjamine des trois filles de Jean-Marie Le Pen, président du Front national (FN) de 1972 à 2011, puis président honoraire du FN depuis lors, et de sa première épouse Pierrette Lalanne. Elle est baptisée le 25 avril 1969, à l'église de la Madeleine, et son père lui donne pour parrain Henri Botey. Ses parents se séparent alors qu'elle a 17 ans, en 1984. L'événement prend une

tournure médiatique dont elle vit très mal certaines péripéties. Élève au lycée Florent-Schmitt de Saint-Cloud, elle étudie par la suite le droit à l'université Paris II-Assas où elle obtient une maîtrise en droit (mention carrières judiciaires) en 1990, puis un DEA de droit pénal en 1991. Durant ses années à l'université, elle prend part au Cercle national des étudiants de Paris (CNEP), un mouvement étudiant proche du Front national, dont elle est un temps la présidente d'honneur.

En 1992, elle obtient le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) et devient avocate au barreau de Paris. Elle plaide alors régulièrement devant la 23^e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris qui juge les comparutions immédiates. Elle est amenée, dans ce cadre, à défendre des étrangers en situation irrégulière. Elle est inscrite au barreau de Paris jusqu'en 1998, date à laquelle elle entre au service juridique du Front national.

Marine Le Pen a été mariée à Franck Chauffroy, dirigeant d'entreprise ayant travaillé pour le Front national, et dont elle a trois enfants (Jehanne, Louis et Mathilde). Ses trois enfants ont été baptisés dans l'église catholique traditionaliste de Saint Nicolas du Chardonnet. Divorcée en 1999, elle s'est remariée avec Éric Iorio, ancien secrétaire national du FN aux élections et ancien conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais, dont elle divorce ensuite. Son compagnon est aujourd'hui Louis Aliot, vice-président du Front national et secrétaire général du parti de 2005 à 2010.

Carrière politique

Premiers pas

Adhérente au Front national en 1986 à l'âge de 18 ans, elle se présente à sa première élection lors des législatives de 1993. Âgée de vingt-quatre ans, elle est la candidate du Front national dans la 16^e circonscription de Paris qui se trouve dans le 17^e arrondissement. Elle recueille 11,10 % des voix derrière le député sortant Bernard Pons qui est réélu dès le premier tour avec 63,14 % des votes, et le candidat socialiste Jean-Luc Gonneau (11,85 %).

C'est en 1998 qu'elle obtient son premier mandat politique en tant que conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais, élue dans le Nord sur la liste conduite par Carl Lang. En 1998, elle entre également au service juridique du Front national qu'elle dirige jusqu'en 2003. À partir de 2000, elle siège au sein du bureau politique,

l'instance dirigeante du mouvement.

Lors de la crise que traverse le parti à la fin des années 1990, elle adopte la ligne « TSM » (« Tout sauf Mégret ») aux côtés de Jean-Claude Martinez, Roger Holeindre et Bruno Gollnisch. En 2000, elle prend la tête de l'association *Génération Le Pen*, fondée en 1998 par son beau-frère Samuel Maréchal, qu'elle renomme *Génération **s** Le Pen*, dont le but reconnu est la « dédiablement » du parti.

Ascension au sein du Front national



Marine Le Pen, en mai 2005

C'est le 5 mai 2002, au soir du second tour de l'élection présidentielle auquel Jean-Marie Le Pen s'est qualifié, que Marine Le Pen apparaît sur la scène médiatique. Alain Vizier, le directeur de la communication du Front national, est alors chargé d'envoyer les cadres du parti sur différents plateaux de télévision, et l'un des intervenants qui devait représenter le FN sur France 3 s'étant désisté au dernier moment, il fait appel à Marine Le Pen.

Un mois plus tard, en juin 2002, elle se présente aux élections législatives à Lens, dans la treizième circonscription du Pas-de-Calais. Elle obtient 24,24 % des voix au premier tour, ce qui lui permet de se qualifier pour le second tour, au cours duquel elle recueille 32,30 % des suffrages face au candidat socialiste Jean-Claude Bois.

Sa stratégie de « dédiablement » du Front national commence à déranger au sein du parti. C'est dans cette optique qu'elle déclare par exemple sur LCI le 30

avril 2003 : « Il faut faire émerger un islam français, parce que l'islam de France, on a l'impression que c'est une notion territoriale ». Sur la question de l'avortement, elle a une position beaucoup plus souple que la ligne traditionnelle du FN, ce qui est également source de critiques en interne. Lors du XII^e congrès du Front national, qui se tient à Nice en avril 2003, elle est reléguée à la 34^e place du comité central par les votes des délégués départementaux. Malgré ce désaveu, Jean-Marie Le Pen la nomme vice-présidente du parti le lendemain.

En 2004, elle est choisie comme tête de liste du Front national pour les élections européennes dans la circonscription d'Île-de-France. Éluë au Parlement européen, elle assistera à 58 % des sessions à Strasbourg (173 jours sur 298) et votera près de 42 % des lois en accord avec la majorité des autres eurodéputés français.

En 2005, elle mène campagne pour le « non » au référendum sur le projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe. À la fin de la même année, Marie-France Stirbois et Jacques Bompard, qui dénoncent la trop grande influence de Marine Le Pen au Front national, sont exclus du bureau politique.

En novembre 2007, lors du XIII^e congrès du Front national à Bordeaux, Marine Le Pen arrive en seconde position derrière Bruno Gollnisch, à l'élection du comité central du FN. Les adhérents ont été 75,76 % à lui accorder leur confiance. Lors de ce même congrès, Jean-Marie Le Pen la nomme vice-présidente exécutive du FN, chargée des « affaires intérieures », ce qui implique entre autres : la formation des cadres et des militants, la communication interne et externe du parti et la « propagande ».



Marine Le Pen au défilé du Front national en l'honneur de Jeanne d'Arc, le 1^{er} mai 2007

Avec Alain Soral et Jean-François Touzé, elle est à l'origine du discours de Valmy le 20 septembre 2006, jour du lancement de la cinquième campagne présidentielle de Jean-Marie Le Pen, dans lequel celui-ci célèbre son attachement à la République.

Désignée directrice stratégique de la campagne de son père, elle présente, le 11 décembre 2006, la nouvelle campagne d'affichage du Front national. Celle-ci se compose de six affiches au total représentant chacune un Français avec le même pouce vers le bas pour illustrer l'« échec » de la droite et de la gauche dans chacun de ces domaines. Une septième affiche représente Jean-Marie Le Pen entouré des six Français avec le slogan : « Avec Le Pen, tous ensemble, relevons notre France ». Parmi toutes ces affiches, l'une d'elle qui met en scène une jeune femme maghrébine, sème le trouble dans la vieille garde frontiste. Des représentants de l'aile catholique traditionaliste du FN jugent la photo non conforme à l'idéologie du FN. Marine Le Pen défend ce choix destiné à moderniser l'image de son père : « Sur cette affiche, on évoque la nationalité, l'assimilation, l'ascenseur social, la laïcité, qui sont des domaines dans lesquels la droite et la gauche ont absolument échoué. Un certain nombre de Français d'origine immigrée sont conscients de cet échec et entendent obtenir des réponses. Beaucoup d'entre eux se tournent vers le candidat Jean-Marie Le Pen pour en obtenir », a-t-elle expliqué.

Marine Le Pen devient une personne de plus en plus médiatisée, qui apparaît fréquemment dans les médias européens et québécois (*Franco-Tireurs*) ainsi que sur Internet.

L'échec de Jean-Marie Le Pen à la présidentielle (10,44 %, alors qu'il espérait une nouvelle qualification pour le second tour) provoque des dissensions au sein du parti. Marine Le Pen est accusée par ses concurrents d'avoir éloigné le parti de sa tradition en l'ouvrant aux influences externes et en adoptant une stratégie de « dédramatisation » finalement vaine. Marine Le Pen semble toutefois devoir être la seule rescapée de ce que la presse appelle un « effondrement » du FN, puisqu'elle est le seul membre du parti à se qualifier au second tour des élections

législatives le 17 juin 2007 où elle réalise un score de 41 % face à son concurrent le socialiste Albert Facon.

Débuts à Hénin-Beaumont

C'est en 2007 que Marine Le Pen décide de s'installer à Hénin-Beaumont, une commune ouvrière de 26 000 habitants située dans l'ancien bassin minier du Pas-de-Calais, et en difficulté économique suite à de nombreuses fermetures d'usine. Aux élections législatives de juin 2007, elle se présente ainsi dans la quatorzième circonscription du département comme le lui avait demandé quelques mois plus tôt, Steeve Briois, le responsable local du Front national. Ce dernier, conseiller municipal d'Hénin-Beaumont, mène depuis près de quinze ans un important travail d'implantation dans cette ville, avec des résultats électoraux en progression à chaque élection. Accusée par ses adversaires d'être « parachutée », Marine Le Pen explique le choix de cette circonscription par le fait qu'elle serait « *symbolique des problèmes majeurs de la France : chômage, délocalisation, insécurité* ». Lors de la campagne, un ancien élu local socialiste, Daniel Janssens, prend la tête du comité de soutien à Marine Le Pen. Il fut pendant dix-sept ans secrétaire de la section du PS à Leforest et pendant vingt-quatre ans premier adjoint au maire de Leforest. S'affirmant déçu par le député sortant socialiste Albert Facon, Daniel Janssens déclare vouloir « donner un coup de pied dans la fourmilière ». Marine Le Pen reçoit également le soutien, durant l'entre-deux tours, des gaullistes Alain Griotteray, Michel Caldaguès et Paul-Marie Coûteaux.

Au premier tour, Marine Le Pen améliore sensiblement le score du FN des législatives de 2002 lors desquelles s'était présenté Steeve Briois, alors qu'au niveau national le FN subit un fort revers (4,3 %). Elle obtient 10 593 voix, soit 24,5 % des suffrages exprimés (contre 20,1 % en 2002) et est la seule candidate du Front national à être en capacité de se maintenir au second tour alors qu'ils étaient trente-sept en 2002. Un « front républicain » se constitue alors, rassemblant tous les candidats du premier tour à l'exception de celui du MPF. Au second tour, le 17 juin, la progression par rapport à 2002 est plus importante qu'au premier : Marine Le Pen recueille 17 107 voix, soit 41,65 % des suffrages exprimés (au lieu de 32,1 %). Le député sortant socialiste Albert Facon, est donc réélu, mais perd environ 1 700 voix et près de 10 points par rapport à 2002. Marine Le Pen a gagné dix-sept points et près de 6 500 voix par rapport au premier tour. Certains analystes politiques relèvent que Marine Le Pen a bénéficié du travail de l'implantation locale de Steeve Briois et du report de voix

au second tour d'un nombre important d'électeurs qui avaient voté pour des notables locaux centristes et communistes. De plus, il semble que ce soient les thématiques économiques et sociales (désindustrialisation, chômage, sentiment d'abandon, etc.) qui permettent à Marine Le Pen de réaliser un tel score, plus que le discours sur l'immigration et l'insécurité.



Marine Le Pen et Steeve Briois lors du lancement de la campagne municipale de 2008 à Hénin-Beaumont.

Cette élection aura permis à la vice-présidente du Front national de s'imposer un peu plus au sein du parti après les critiques dont elle a été l'objet avec les résultats de l'élection présidentielle. Elle l'aura incité à poursuivre son implantation à Hénin-Beaumont après une première expérience positive et le constat que son discours semble bien passer auprès de la population. Fin juin 2007, elle loue un appartement dans cette ville et s'inscrit sur les listes électorales de la commune. Aux élections municipales de mars 2008, elle figure en deuxième position sur la liste du Front national à Hénin-Beaumont conduite par Steeve Briois. La campagne est marquée par l'agression de Marine Le Pen, insultée par deux individus dont l'un brandit un pistolet et selon certains témoins, aurait tiré un coup de feu. Finalement le principal coupable sera condamné à dix mois de prison dont deux ferme. Avec un score de 28,83 %, ils échouent dans leur tentative de remporter la mairie mais font élire cinq conseillers municipaux, dont Marine Le Pen. Toutefois, le groupe FN dépose un recours en annulation contre l'élection de la liste du Parti socialiste. Il sera rejeté par le tribunal administratif de Lille et Steeve Briois porte l'affaire devant le Conseil d'État, qui rejette à son tour la demande.

Le maire d'Hénin-Beaumont, Gérard Dalongeville, est finalement révoqué de ses fonctions pour « détournement de fonds publics, corruption, faux en écriture privée et usage de faux, favoritisme et recel de favoritisme ». Une élection

municipale partielle est organisée les 28 juin et 5 juillet 2009. Lors de ce scrutin, et alors que le Front national paraît affaibli au niveau national, la liste du FN dirigée par Steeve Briois et Marine Le Pen profite de la division de la gauche et arrive largement en tête du premier tour, avec 39,34 % des suffrages. Mais entre les deux tours se met en place un « front républicain », qui va de l'extrême gauche à l'UMP, visant à empêcher la victoire du Front national. Lors du second tour qui a lieu le 5 juillet 2009, le FN échoue face à la liste divers gauche menée par Daniel Duquenne, qui obtient 52,38 % des voix. Le FN obtient cependant un score historique avec 47,62 % des voix, pour une participation de 62,38 %. Marine Le Pen, fraîchement réélue conseillère municipale, parle de « défaite qui a tout de même un petit goût de victoire », précisant qu'il ne lui a manqué que 265 voix pour gagner la mairie d'Hénin-Beaumont.

Au-delà des élections, à Hénin-Beaumont, Marine Le Pen cherche à démontrer que le Front national mène un véritable travail d'opposition qui s'avère payant, et souhaite exporter ailleurs en France ce modèle fondé sur une « véritable opposition compétente, pugnace et radicale s'il le faut » et un important travail de terrain. Cette opposition doit selon elle permettre de « convaincre les Français de la crédibilité et de la capacité et du sérieux du Front national ».

Elle choisit de démissionner de son mandat de conseillère municipale le 24 février 2011, en raison de la loi sur le non-cumul des mandats.

Élections européennes de 2009

Article connexe : Élections européennes de 2009 en France.

Marine Le Pen, qui avait été élue députée européenne en 2004 dans la circonscription Île-de-France, a cette fois-ci été choisie par la commission d'investiture de son parti, pour mener la liste du Front national dans la circonscription Nord-Ouest (Basse-Normandie, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie). Le député européen sortant Carl Lang, élu dans cette même circonscription, n'ayant pas accepté cette décision, a refusé de figurer sur la liste de Marine Le Pen et décidé de mener une liste dissidente, tout en ne démissionnant pas du Front national. Il a par conséquent été suspendu du parti. Avec 10,18 % des voix, elle réalise le meilleur score de ces élections pour le Front national et est réélue députée européenne.

Élections régionales de 2010

Article détaillé : Élection régionale de 2010 en Nord-Pas-de-Calais.

Lors des élections régionales françaises de 2010, Marine Le Pen est tête de liste dans la région Nord-Pas-de-Calais et tête de liste départementale dans le Pas-de-Calais. Elle arrive en troisième position au premier tour, avec 18,31 % des voix, derrière la candidate de la majorité présidentielle, Valérie Létard (19,00 %). Elle arrive par ailleurs en deuxième position dans le Pas-de-Calais (19,81 %), confirmant ainsi son ancrage dans son fief d'Hénin-Beaumont où elle arrive largement en tête. Au second tour, elle améliore son score en obtenant 22,20 % des suffrages exprimés. Cela lui permet d'obtenir 18 élus au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. Marine Le Pen réalise le deuxième meilleur score du Front national, derrière celui de son père, Jean-Marie Le Pen, en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Depuis 2011 : présidente du Front national

Article connexe : Congrès de Tours (FN).

Marine Le Pen annonce à plusieurs reprises son intention de briguer la succession de Jean-Marie Le Pen à la présidence du Front national. À la suite d'une réunion du bureau politique du FN, le 12 avril 2010, son père annonce qu'il quittera ses fonctions au prochain congrès. Marine Le Pen confirme son intention de se porter candidate, contre Bruno Gollnisch. Dans cette perspective, elle ne bénéficie pas du soutien des principaux journaux d'extrême droite français que sont *Minute*, *Rivarol* et *Présent*. Les membres du Front national sont alors appelés à voter pour leur nouveau président et les cent membres du comité central. Le congrès du parti, organisé à Tours les 15 et 16 janvier 2011, voit l'élection de Marine Le Pen à la présidence du parti avec 67,65 % des voix des militants.

Le 5 mars 2011, un sondage Harris Interactive crédite Marine Le Pen de 23 % des intentions de vote en vue de l'élection présidentielle de 2012, devançant Nicolas Sarkozy et Martine Aubry (chacun crédité de 21 %). Le 8 mars, selon le même institut, si Dominique Strauss-Kahn ou François Hollande étaient les candidats socialistes, elle est créditée de 24 % dans les deux hypothèses. Ces sondages, suivis par d'autres qui confirment cette tendance, provoquent de nombreuses réactions, puisque c'est la première fois sous la Ve République qu'un candidat d'extrême droite est donné en tête du premier tour de l'élection présidentielle.

En avril 2011, Marine Le Pen est classée parmi les 100 personnes les plus

influentes au monde par le magazine américain *Time*.

Candidature à l'élection présidentielle de 2012

Article connexe : Élection présidentielle française de 2012.



Marine Le Pen, discours de présentation de son projet présidentiel le
9 novembre 2011 à Paris.



Marine Le Pen chante la Marseillaise le 15 avril 2012 à Hénin-Beaumont, une
semaine avant le premier tour de l'élection présidentielle.



Marine Le Pen durant sa campagne présidentielle, le 15 avril 2012.

Sa candidature à l'élection présidentielle de 2012 est validée à l'unanimité par le bureau politique du FN le 16 mai 2011. Dans le même temps, les intentions de vote en sa faveur diminuent et elle est à nouveau donnée troisième dans l'optique du premier tour.

Le 19 novembre 2011, salle Équinoxe à Paris, à la fin du *Banquet des Mille* qui réunit un millier de sympathisants, Marine Le Pen fait un discours d'une heure pour présenter son *projet présidentiel*. Il s'agit d'un programme de politique générale pour la France qui donne les grandes orientations. Il s'agit de fermer la parenthèse de l'hyper-libéralisme et du mondialisme, et de redonner à la France son indépendance en matière diplomatique, monétaire, économique, commerciale, industrielle, sociale, démographique, culturelle, de défense, d'éducation et d'organisation institutionnelle. Le but étant de mettre en place une politique qui inverse le mouvement de désindustrialisation et de délocalisation afin de revenir au plein emploi, à l'équilibre de la balance commerciale et du budget de l'État. La France, qui est encore la cinquième puissance économique du monde, doit aussi sortir de l'OTAN et redevenir une puissance d'équilibre avec sa propre politique étrangère, sa politique de défense et de coopération. À l'issue du discours, Marine Le Pen annonce qu'elle donnera en janvier 2012 un chiffrage des différentes mesures de son programme, ainsi qu'un budget prévisionnel de désendettement de l'État en cinq ans.

Le 12 janvier 2012, elle présente à la presse un plan de désendettement de la France et le chiffrage de son programme sur cinq ans. Les mesures phares étant, du côté des recettes, la sortie de l'euro et le retour à une monnaie nationale, l'instauration de taxes sur les marchandises et les services importés, la baisse de la contribution française au budget communautaire, une réduction importante de l'immigration et le rapatriement de tous les clandestins, la lutte contre la fraude fiscale et sociale, et du côté des dépenses une augmentation importante des budgets de la fonction publique de l'État (justice, police, défense nationale, recherche fondamentale), de la formation professionnelle, des budgets d'investissements d'infrastructures (SNCF) et de recherche pour les énergies alternatives, une aide au financement et à l'installation des TPE et des PME, l'augmentation de 200 euros *net* de tous les salaires inférieurs à 1,4 fois le SMIC par une exonération des charges sociales, l'augmentation de la prise en charge de santé pour les plus pauvres (régime de base), pour les zones rurales (soins de proximité), pour la lutte contre les maladies de Parkinson et d'Alzheimer (recherche), et une réévaluation de l'allocation adulte handicapé (AAH).

Selon son directeur de campagne, Marine Le Pen peine à obtenir les 500 signatures d'élus nécessaires pour être candidate à l'élection présidentielle de 2012. Le 11 janvier 2012, le bureau du FN affirmait qu'elle avait obtenu moins de

300 promesses de parrainages, ce qui serait moins que son père à la même période en 2007. En décembre 2011, Marine Le Pen a saisi le Conseil d'État afin d'obtenir l'anonymat des parrainages, car les élus seraient selon elle soumis à des pressions, et le système actuel de parrainage « inconstitutionnel »; le Conseil constitutionnel, saisi, dans le cadre de cette procédure, d'une question prioritaire de constitutionnalité, a cependant déclaré conforme à la Constitution la disposition législative qu'elle contestait. Des élus qui avaient accordé leur signature à son père pour l'élection précédente déclarent refuser désormais de « parrainer » Marine Le Pen en raison des pressions et des représailles qu'ils auraient subies. Certaines personnes mettent cependant en doute l'importance des difficultés que rencontrerait la candidate pour obtenir les signatures, tel ce maire qui déclare avoir « été harcelé par tous les partis, sauf le FN »; les déclarations de Marine Le Pen sur ses difficultés sont parfois présentées comme un « bluff » qui aurait pour objectif de faire parler d'elle dans les médias. Jean-Claude Colliard révèle ainsi dans les *Nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel* que, contrairement à ce qu'affirme Marine Le Pen, le Front national n'avait pas déposé 507 parrainages en 2007, mais 566, 554 d'entre eux ayant été validés. Le 13 mars 2012, Marine Le Pen obtient finalement les 500 signatures nécessaires.

Durant sa campagne présidentielle, Marine Le Pen adopte un rythme hebdomadaire de meetings qui s'accélère après l'entrée en campagne officielle du président sortant Nicolas Sarkozy, et la conduit à se rendre à Metz (11 décembre 2011), puis au Grand-Quevilly (15 janvier 2012), à Bordeaux (22 janvier 2012), Perpignan (29 janvier 2012), Toulouse (5 février 2012), Strasbourg (12 février 2012), Lille, où elle organise sa Convention présidentielle « Cap Espérance » (18-19 février 2012), Châteauroux (26 février 2012), Marseille (4 mars 2012), Palavas-les-Flots (15 mars 2012), Ajaccio (18 mars 2012), Haute-Goulaine en Loire-Atlantique (25 mars 2012), Nice (30 mars 2012), Lyon (7 avril 2012), Hénin-Beaumont dans le Pas-de-Calais, sous la forme d'un « parlement des invisibles » donnant la parole aux participants (15 avril 2012), enfin le Zénith de Paris pour son meeting final (17 avril 2012). La candidate FN y est écoutée par un public généralement moins nombreux que pour ses challengers, entre 1200 et 6500 participants. Des difficultés de financement de sa campagne, dans le cadre difficile de la recherche de parrainages d'élus, l'empêchent par ailleurs de tenir meeting en outre-mer, à Auxerre et Clermont-Ferrand comme prévu. Marine Le Pen doit également abandonner l'idée d'une seconde convention présidentielle à Lyon, les 7 et 8 avril 2012, au profit d'un simple meeting régional, le 7 avril.

Totalisant 17,90 % des voix (6 421 426 voix) au premier tour, Marine Le Pen termine troisième de cette élection présidentielle. Elle réalise le meilleur score du Front national à une élection présidentielle, son père Jean-Marie Le Pen, ayant obtenu son meilleur résultat (16,86 %) en 2002.

Élections législatives de 2012

Article connexe : Élections législatives françaises de 2012.

Marine Le Pen se présente aux élections législatives de 2012 dans la onzième circonscription du Pas-de-Calais, qui couvre notamment Hénin-Beaumont, où le Front national fait couramment d'excellents scores (48,5 % à l'élection municipale partielle de juillet 2009). Dans le cadre de sa candidature, Marine Le Pen obtient le ralliement du parti souverainiste Souverainetés, Indépendance et Libertés (SIEL) et de Jacques Peyrat (ancien sénateur-maire UMP de Nice, président de l'Entente républicaine). Dans le cadre de cette élection, Marine Le Pen se présente notamment face à Jean-Luc Mélenchon, président du Front de gauche, et ancien candidat à l'élection présidentielle de 2012 (11,1 % de suffrages).

En vue du scrutin législatif, Marine Le Pen annonce, le 24 mars 2012 - en pleine campagne présidentielle - la constitution d'une coalition de mouvements et de personnalités souverainistes et patriotes, de droite et de gauche, sous une bannière commune, le Rassemblement Bleu Marine (RBM), avec le Front national comme aiguillon moteur, et la participation d'autres structures (SIEL, Entente républicaine) ainsi que de candidats indépendants comme l'avocat Gilbert Collard. Pour présenter au niveau national la campagne du Rassemblement Bleu Marine, Marine Le Pen tient meeting devant environ huit cents personnes, le 1^{er} juin 2012 dans le 15^e arrondissement de Paris, salle Équinoxe, où le Front national organise couramment ses réunions.

L'appellation de « Rassemblement Bleu Marine » pour désigner cette plateforme législative est à ce titre perçue comme un éventuel changement de nom par certains commentateurs; Marine Le Pen et différents cadres du Front national (Florian Philippot, Louis Aliot) précisant qu'une réflexion peut éventuellement être engagée après l'élection législative, mais qu'il n'est pas temps, et que cela dépend de toute manière de l'avis des militants frontistes ; Jean-Marie Le Pen - fondateur du FN - insistant pour sa part sur son refus de principe de tout changement en la matière.

Les résultats de l'élection législative de 2012 dans la onzième circonscription du Pas-de-Calais placent Marine Le Pen en tête du premier tour avec 42,36 % des suffrages exprimés, devant le socialiste Philippe Kemel, qui obtient 23,50 % des suffrages, et Jean-Luc Mélenchon, qui est éliminé avec 21,48 %. Au second tour, elle est battue par Philippe Kemel, avec 49,89 % des voix. Le FN annonce par la suite avoir déposé un recours devant le Conseil constitutionnel en invoquant notamment des anomalies dans plusieurs dizaines de signatures sur les listes d'émargement. Le Conseil constitutionnel rejette, en décembre 2012, le recours introduit par Marine Le Pen contre l'élection de Philippe Kemel, reconnaissant toutefois certaines irrégularités.

Positions politiques

Immigration et insécurité



Marine Le Pen au Milipol, le salon mondial sur la sécurité intérieure, le 19 octobre 2011, à Paris.

Marine Le Pen s'oppose fermement à l'immigration massive qui selon elle nuit à l'économie française, à la laïcité, et est responsable de l'augmentation de l'insécurité dans certains quartiers. Elle estime que les grands patrons utilisent l'immigration pour peser à la baisse sur le salaire des travailleurs français. Marine Le Pen qualifie les mouvements de populations vers la France et l'Europe « d'immigration massive » ou de « tsunami migratoire » et accuse l'Union européenne d'être incapable de protéger ses frontières contre l'afflux de clandestins.

Parmi les moyens pour lutter contre l'immigration, elle propose de couper les « pompes aspirantes » — aides sociales aux immigrés et clandestins, regroupement familial, droit du sol — qui rendent la France attractive à l'immigration, de rétablir les contrôles douaniers aux frontières et d'user d'une sévérité judiciaire à l'encontre de ceux qui inciteraient ou aideraient les filières d'immigration clandestine. À la suite de l'arrivée d'immigrés clandestins en Europe, quittant leur pays durant le « Printemps arabe » de 2011, la présidente du FN préconise d'utiliser la marine nationale pour repousser « humainement » les bateaux de clandestins des eaux territoriales.

Sur la question de l'acquisition de la nationalité, Marine Le Pen estime que « la nationalité française s'hérite ou se mérite », s'opposant ainsi au droit du sol. Elle s'oppose également à la double nationalité, et qualifie d'« indécent » le fait qu'un binational se porte candidat aux élections présidentielles, en faisant référence à Eva Joly.

Elle associe l'insécurité à l'immigration massive et critique la réduction du nombre de policiers en France, alors que selon elle « il en faut plus ». La situation de certains quartiers serait « dramatique » et semblable à des « zones tribales ». Elle soutient alors de rétablir la « double peine » qui consiste à expulser les malfaiteurs étrangers.

Par ailleurs, elle s'est prononcée en faveur d'un référendum sur le rétablissement de la peine de mort, avec pour alternative proposée aux Français une « perpétuité absolument réelle » afin « de protéger la société de ses éléments les plus dangereux ».

Économie

Alors que la position du Front national au sujet de l'immigration est relativement bien connue auprès des électeurs, Marine Le Pen tente de mettre en lumière la partie économique et sociale du programme du parti. D'une manière générale ses positions se veulent sociales. Consulté le 26 décembre 2010.</ref>. Certains journalistes politiques parlent de « post-solidarisme.

Opposée au libre-échange total, elle se déclare en faveur d'un « protectionnisme raisonné » afin d'empêcher une concurrence de la part des pays émergents qu'elle qualifie de déloyale. Se défendant de toute autarcie, elle explique sa position en comparant l'économie à un fleuve impétueux : le libre-échange reviendrait alors à laisser dévaler le torrent, l'autarcie serait de créer un barrage, et le protectionnisme dont elle parle correspondrait à l'installation d'une écluse. Par ailleurs, elle résume la vision qu'elle a de la mondialisation par la formule : « faire fabriquer par des esclaves pour vendre à des chômeurs ».

Ses prises de position en matière d'économie font souvent référence à l'économiste Maurice Allais auquel elle rend hommage après sa mort en octobre 2010. Ce Prix Nobel d'économie (1988) avait mis en garde contre les effets du libre-échange et de la mondialisation, et avait critiqué le traité de Maastricht, la mise en place de la monnaie unique européenne, et le traité établissant une

Constitution pour l'Europe.

Elle est favorable à la sortie progressive de la France de la zone euro au profit d'un retour au franc français. Elle propose d'accompagner ce changement d'une « révolution fiscale » ainsi que d'une nationalisation de la Banque de France, ce qui permettrait selon elle de recourir à des emprunts d'État à des taux très bas.

Se positionnant en faveur de la défense des services publics, elle se prononce pour un « État stratège » et revendique son opposition aux « privatisations forcées ». Elle dénonce également la grande distribution, responsable selon elle d'une « disparition » du petit commerce et de la « ruine » ou de l'« étranglement » des agriculteurs, pêcheurs et producteurs de lait en raison des marges qu'elle exige. En 2010, elle critique vigoureusement la réforme des retraites menée par le gouvernement. S'opposant à l'augmentation de l'âge légal de départ à la retraite, elle demande sa conservation à soixante ans et propose de faire des économies sur les dépenses liées à l'immigration et à l'Union européenne.

Elle souhaite abroger la loi Pompidou-Giscard de 1973 qui interdit au Trésor public d'emprunter à la Banque de France à un taux d'intérêt faible, ce qui l'oblige à emprunter à des banques commerciales sur les marchés financiers à des taux élevés qui sont devenus le premier poste de dépenses de l'État. Selon elle, ce dispositif est en grande partie responsable de la dette publique de l'État puisque que fin 2010, la France aura payé depuis 1973 plus de 1 355 milliards d'euros d'intérêts financiers, chiffre qu'elle met en relation avec les 1 650 milliards d'euros de la dette publique du pays.

En décembre 2010, le programme économique et social du Front national fait l'objet d'une virulente critique de la part de Laurence Parisot, la présidente du Mouvement des entreprises de France qui le qualifie de « démagogique » et de « dangereux ». Dans un communiqué de presse, Marine Le Pen répond que le FN « n'est pas l'ami du CAC 40 » et qu'il combat la « régression sociale promue par le Medef ».

Laïcité

Marine Le Pen estime se poser en défenseur de la laïcité en critiquant l'« islamisation » de la France, un thème qui serait selon elle évité par la classe politique. Elle estime que le principe de laïcité est « essentiel », et elle condamne le financement public des mosquées. Selon elle, « la France peut être laïque parce

qu'elle est chrétienne de culture, et on s'aperçoit d'ailleurs que les pays musulmans ont les plus grandes difficultés à être laïcs ». Elle affirme également que « la laïcité n'est pas compatible, pas naturelle, avec l'islam, puisque l'islam confond le spirituel et le temporel ».

« Dédiabolisation » du Front national



Marine Le Pen au défilé du Front national, le 1er mai 2010.

D'une manière générale, Marine Le Pen est souvent jugée plus modérée que son père. Son discours apparaît pour une partie de l'électorat français comme plus nuancé, plus lisse et débarrassé des « outrances » de Jean-Marie Le Pen — ou ce qui est qualifié par certains comme tel. L'image qu'elle donne, calme et souriante, contraste avec les stéréotypes attribués habituellement à sa famille politique. Au début de son apparition médiatique, Marine Le Pen abordait beaucoup son enfance qu'elle dépeignait comme difficile, victime de son patronyme et marquée par l'attentat contre le domicile familial en 1976. Certains observent que cela permettait d'« humaniser » son parti. Parmi ses adversaires les plus farouches, Bernard-Henri Lévy parle d'une « extrême droite à visage humain ». Michèle Cotta estime que le fait qu'elle soit une femme, jeune, qui condamne le racisme, et qui n'aurait pas adopté « les défauts » de son père, notamment ses phrases-chocs, aurait participé à sa stratégie de « dédiabolisation » du Front national. Les références à la Seconde Guerre mondiale et aux guerres coloniales sont également absentes de son discours. Elle s'est d'ailleurs distanciée des propos tenus par Jean-Marie Le Pen concernant les chambres à gaz en déclarant qu'elle « ne partageait pas sur ces événements la même vision » que lui. Les adversaires du Front national affirment que Marine Le Pen, de par cette stratégie de « dédiabolisation », serait « plus dangereuse que son père ». Évitant certaines « provocations » considérées comme néfastes pour le vote FN, elle risquerait d'élargir la base électorale de celui-ci en le « banalisant ».

Pour Marine Le Pen, la stratégie de « dédiabolisation » ou de « normalisation » ne consisterait pas en une modification du discours du Front national. Il s'agit selon elle de montrer le Front national sous son vrai jour, tel qu'il est et non tel que les

médias le montrent ou l'ont montré durant les décennies précédentes. Ces derniers ainsi que les partis de droite et de gauche auraient donné une image « injuste, fausse et caricaturale » du Front national. C'est la raison pour laquelle elle chercherait à en donner une image qui soit « juste ». Elle a néanmoins été accusée par ses adversaires au sein du FN et plus largement de l'extrême droite, de dévier de la ligne idéologique du parti, notamment sur des sujets tels que l'immigration, le PACS et l'avortement, ce qu'elle réfute, assurant qu'elle n'a jamais abandonné les fondamentaux du FN ni « affadi » son message.

Dans son discours du 10 décembre 2010 à Lyon, Marine Le Pen candidate à l'investiture du Front National prend ses distances avec les positions qui prévalaient alors au FN et évoque le sort des homosexuels vivant dans des quartiers et victimes des lois religieuses qui se substituent aux lois de la République.

Malgré tout, certains observateurs notent une inflexion de cette stratégie depuis 2009 avec les polémiques qu'elle a suscitées sur Frédéric Mitterrand et son livre ou encore sur le Quick « halal » de Roubaix. Son style serait devenu davantage incisif, combatif et provoquant, et le thème de « l'islamisation », peu traité par la génération précédente du Front national, est désormais mis en avant. Cependant elle n'a jamais abandonné officiellement la « dédiabolisation » et continue à assumer cette stratégie.

Critique

En réponse, Marine Le Pen se défend d'être raciste ou xénophobe et considère qu'elle lutte contre l'immigration et non pas contre les immigrés, précisant qu'en tant qu'avocate elle a été amenée à défendre des clandestins. Elle affirme lutter contre le communautarisme, défendant ainsi les principes et l'unité de la République, et tous les Français quelles que soient leurs origines ou leur religion. Elle rejette également les accusations de sympathies vis-à-vis de la Collaboration ou du fascisme. Marine Le Pen, comme son parti, est en général classée à l'extrême droite par ses détracteurs et les grands médias, notamment de gauche, une position qu'elle conteste et à laquelle elle préfère d'autres appellations comme « droite nationale », ou « ni droite ni gauche ».

Les associations antiracistes et de nombreuses personnalités politiques et médiatiques estiment que Marine Le Pen tient un discours islamophobe et

stigmatisant des populations immigrées vivant en France ou les Français d'origine étrangère. Ils la qualifient ainsi d'« ouvertement xénophobe ». Selon elles, elle se spécialise dans la récupération ou l'instrumentalisation des faits divers à des fins électoralistes. Marine Le Pen qui tente de « dédiaboliser » le Front national, s'inscrit d'après ses détracteurs dans la droite ligne idéologique de la mouvance, et ne présente aucune différence vis-à-vis de son père ou de la vieille extrême droite. Marine Le Pen est également accusée par la gauche et l'extrême gauche françaises de tenir un discours « populiste » et « démagogue » et parfois même « fasciste ».

Controverses

Condamnation pour diffamation

En octobre 2008, Louis Aliot, secrétaire général du FN, avait accusé Christian Baeckeroot, un ancien cadre du FN, d'avoir traité Roger Holeindre de « merde », d'« ordure » et de « salopard ». Marine Le Pen ayant repris ces accusations dans une lettre ouverte à Carl Lang, Christian Baeckeroot porte plainte pour diffamation contre Marine Le Pen et Louis Aliot, qui sont condamnés à 1 500 € d'amende avec sursis et à verser solidairement 1 000 € au plaignant au titre des dommages et intérêts, et 500 € chacun au titre de l'article 475-1 du Code de procédure pénale. Leur peine est aggravée en appel en janvier 2011 et les dommages et intérêts passent notamment à 5 000 €.

La Mauvaise Vie, ouvrage de Frédéric Mitterrand

Le 5 octobre 2009, à l'occasion d'un débat dans l'émission *Mots croisés* de France 2, Marine Le Pen déclenche une controverse médiatio-politique en accusant Frédéric Mitterrand, le ministre de la Culture, d'avoir fait l'apologie du tourisme sexuel dans son livre *La Mauvaise Vie* (2005) et d'y avoir décrit des relations sexuelles tarifées avec, selon elle, des « petits garçons thaïlandais ». L'attaque est préparée et la citation des passages du livre est volontairement à visée choquante, Marine Le Pen ayant rajouté le terme « jeunes » devant ceux de « garçons très attrayants ». Elle admet par la suite avoir fait à tort cet ajout mais maintient ses accusations en soulignant que les passages du livre parlent de « gosses » et en réaffirmant qu'il existe « incontestablement une ambiguïté majeure » dans ces écrits. Elle exige la démission du ministre et met en relation ce livre avec le soutien apporté par Frédéric Mitterrand au cinéaste Roman

Polanski lors de son arrestation en septembre 2009. Elle dénonce alors ce qu'elle appelle une « caste de privilégiés qui s'autoprotège ».

Le 8 octobre, Frédéric Mitterrand répond à ces attaques et dénonce un amalgame, « premier pas de la calomnie », en déclarant n'avoir jamais eu des relations sexuelles avec des mineurs et n'avoir pas fait l'apologie du tourisme sexuel : « Toutes les personnes qui m'accusent devraient avoir honte ». Pour Jérôme Fourquet de l'Ifop, cette affaire a permis à Marine Le Pen de « percer » et de « prendre l'ascendant médiatique » sur le Front national par rapport à son père.

Prières de rue

Lors d'un discours interne tenu à Lyon le 10 décembre 2010, Marine Le Pen a évoqué l'occupation allemande pendant la Seconde Guerre mondiale et déclaré que le blocage illégal de certaines rues pour des prières musulmanes constituait également une « occupation » du territoire français. De nombreux médias et personnalités politiques ont soutenu qu'elle faisait alors un parallèle entre les prières de rue et l'occupation nazie, ce qui a donné lieu à une forte controverse médiatique. La classe politique a fortement critiqué ce discours, ainsi que le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), le Conseil français du culte musulman et la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples et la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen ont alors déclaré leur intention de porter plainte pour incitation à la haine raciale.

Le 13 décembre 2010, Marine Le Pen tient une conférence de presse dans laquelle elle réitère ses propos, déclarant qu'il ne s'agissait pas d'un dérapage mais d'une analyse réfléchie de la situation en France, puis, s'appuyant sur les déclarations de Jean-François Kahn, dénonce une « indignation artificielle » pour barrer sa route dans les sondages et « une manœuvre de la part de l'Élysée ». Un sondage Ifop réalisé pour *France-Soir* les 13 et 14 décembre auprès d'un échantillon représentatif de 970 personnes a révélé que 61 % d'entre eux désapprouvent ce parallèle contre 39 % qui l'approuvent. Le 26 novembre 2012, le ministère de la Justice français adresse une demande de levée de son immunité parlementaire au président du Parlement européen qui la vote effectivement le 2 juillet 2013.

Abattage et commercialisation de la viande halal

Le 18 février 2012, alors en début de campagne présidentielle, se fondant sur un reportage télévisé de France 2, Marine Le Pen déclare que « L'ensemble de la viande qui est distribuée en Île-de-France, à l'insu du consommateur, est exclusivement de la viande halal ». Certains spécialistes de la boucherie affirment qu'une très grande partie de la viande n'est pas abattue selon un rite religieux, et d'autres affirment que toute la viande produite en Île-de-France est halal sauf le porc, mais que la viande consommée dans la région n'est pas en totalité halal, car la consommation excède de loin la production.

Plaintes

Marine Le Pen a poursuivi plusieurs personnalités pour diffamation ou injure, notamment Jean-Luc Mélenchon et Rama Yade en mars 2011, Georges Tron en mai 2011 et Caroline Fourest en juillet 2011, ainsi que les médias *VSD* en janvier 2011, *Paris Match* en mars 2011, MSN-M6 en avril 2011, et également le rappeur Cortex. Elle a également porté plainte contre X en avril 2011 pour le piratage de son site officiel.

Marine Le Pen a déposé une vingtaine de plaintes en diffamation pendant les six premiers mois de sa présidence au FN. Selon plusieurs commentateurs, ceci fait partie de sa stratégie de dédramatisation du FN visant à intimider ses détracteurs pour empêcher la calomnie, et relève aussi d'une stratégie de communication. Le trésorier du parti et avocat Wallerand de Saint-Just admet l'existence de nombreuses procédures pénales et commente que « le FN ne se fera plus marcher sur les pieds désormais ».

Caricatures

Musique



Madonna a profité de son concert à l'Olympia pour répondre à Marine Le Pen

En 2007, Marine Le Pen est la cible d'une chanson de Diam's intitulée *Marine*, où la chanteuse critique les positions politiques de cette dernière et de son père. Le refrain scande : « J'emmerde le Front national ». Marine Le Pen lui répondit par une lettre ouverte, proposant à la chanteuse un débat sur l'immigration, à

laquelle elle n'a pas reçu de réponse publique. Marine Le Pen fait également l'objet d'une « fantaisie surréaliste *ambient* » de Philippe Katerine, dans son album *Robots après tout* intitulée 20-04-2005.

En 2012, la chanteuse américaine Madonna inclut dans son *MDNA Tour* une image de Marine Le Pen avec une croix gammée sur le front (en réalité un simple svastika) pendant l'interlude vidéo *Nobody Knows Me*, aux côtés de personnalités politiques controversées comme Hosni Moubarak, Adolf Hitler, Bachar el-Assad ou encore Hu Jintao. La chanteuse avait déjà caricaturé son père Jean-Marie Le Pen lors du *Confessions Tour* en 2006 dans une vidéo du même genre. En réponse, Marine Le Pen menace la chanteuse de porter plainte contre elle si la vidéo est diffusée lors de son passage au Stade de France. Face à la polémique, Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement, juge l'assimilation « malheureuse ». La vidéo est diffusée comme prévu et en réponse, le Front national porte plainte contre Madonna pour « injure ». La plainte ayant été jugée recevable par le parquet de Bobigny, Madonna risque une amende de 12 000 € si elle devait être condamnée. Pour ne pas alimenter la polémique, la chanteuse a remplacé le svastika par un point d'interrogation à son concert à Nice après que les instances locales du Front national aient menacé de déposer plainte une nouvelle fois mais dès le retour de Madonna en Amérique, le svastika réapparaît dans la vidéo. En septembre 2013, à l'occasion de la sortie du DVD musical issu de cette tournée intitulé *MDNA World Tour*, le montage associant le svastika à l'image de Marine Le Pen réapparaît.

Fiction

Dans le roman uchronique de Guy Konopnicki, *Les Cent Jours : 5 mai - 4 août 2002*, où Jean-Marie Le Pen gagne l'élection présidentielle de 2002, Marine Le Pen devient ministre de la Justice. Dans celui de Frédéric Deslauriers, *Les Deux-Cents Jours de Marine Le Pen*, publié en 2011, elle est élue présidente de la République. Dans *Le Bloc* de Jérôme Leroy, Nicolas Sarkozy l'appelle pour un gouvernement d'alliance. Dans ce livre, les noms ont été modifiés et quelques détails changés pour éviter les procès, mais les personnages sont très reconnaissables.

Détail des mandats et fonctions

Fonctions politiques

- Depuis le 16 janvier 2011 : présidente du Front national

Mandats locaux

- 15 mars 1998 - 28 mars 2004 : conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais.
- 28 mars 2004 - 21 mars 2010 : conseillère régionale d'Île-de-France, élue dans les Hauts-de-Seine, présidente du groupe Front national et membre de la commission permanente jusqu'en février 2009.
- 23 mars 2008 - 24 février 2011 : conseillère municipale d'Hénin-Beaumont.
- Depuis le 26 mars 2010 : conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais, élue dans le Pas-de-Calais, présidente du groupe Front national - rassemblement pour le Nord-Pas-de-Calais, membre de la commission permanente.

Mandats européens

- 20 juillet 2004 - 7 juin 2009 : députée européenne non-inscrite, élue dans la circonscription Île-de-France :
 - membre de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures et de la délégation pour les relations avec Israël ;
 - Membre suppléante de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs et de la délégation pour les relations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ;
- depuis le 14 juillet 2009 : députée européenne non-inscrite, élue dans la circonscription Nord-Ouest ;
 - membre de la commission de l'emploi et des affaires sociales et de la délégation à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ;
 - membre suppléante de la commission du commerce international et de la délégation pour les relations avec le Canada.

Écrits

- *Pour que vive la France*, éd. Jacques Grancher, Paris, 2012, 260 pages, broché, 15 × 22 cm, (ISBN 978-2-7339-1182-2)
- *À contre-flots, autobiographie*, éd. Jacques Grancher, collection « Grancher Dépôt », Paris, 2006, 322 pages, broché, 15 × 22 cm,

(ISBN 978-2-7339-0957-7)

Bibliographie

Ouvrages consacrés à Marine Le Pen

- Bernard Antony, *Devoir de réponse à Marine Le Pen et à Philippe de Villiers*, Godefroy de Bouillon, 2006 (ISBN 978-2-84191-195-0)
- Jean-Louis Beaucarnot, *Tout politique*, Paris, Archipel, (ISBN 978-2-8098-0566-6)
- Stéphane Bieganski, *Marine Le Pen, celle qui fait trembler la République*, QiDesign, 2011 (ISBN 978-2-91857-261-9)
- Jacques Bompard, *Le Pen contre le Front national* [PDF]
- Christiane Chombeau, *Le Pen fille & père*, éditions du Panama, 2007 (ISBN 978-2-7557-0303-0)
- Caroline Fourest et Fiammetta Venner, *Marine Le Pen*, Grasset, 2011 (ISBN 978-2-2467-8382-8)
- Nathalie Kosciusko-Morizet, *Le Front anti-national*, Paris, Éditions du Moment, juin 2011, 96 p., (ISBN 978-2-3541-7134-6)
- Laszlo Liskai, *Marine Le Pen. Un nouveau Front national ?*, Favre, 2010 (ISBN 978-2-8289-1181-2)
- Patrice Machuret, *Dans la peau de Marine Le Pen*, Seuil, janvier 2012 (ISBN 978-2-0210-5081-3)
- Laurence Parisot et Rose Lapresle, *Un piège bleu Marine*, Paris, Calman-Lévy, septembre 2011 (ISBN 978-2-7021-4268-4)
- Romain Rosso, *La Face cachée de Marine Le Pen*, Paris, Flammarion, octobre 2011 (ISBN 978-2-0812-6226-3)

Sources : Wikipedia.fr



WIKIPÉDIA
L'encyclopédie libre